

L'ÉQUIPE pluridisciplinaire

L'équipe mobile psychiatrie du sujet âgé est constituée d'un temps de médecin psychiatre, de gériatre, de cadre de santé, de psychologue, de secrétaire et d'infirmier(e)s.

CONTACT et horaires

**Du lundi au vendredi
de 09h30 à 17h00**

Tél : 01 30 86 44 14 - Poste interne : 1.19.84
Mail : empsa@th-roussel.fr

Réservé aux professionnels

**Si vous êtes une personne âgée d'au moins 60 ans
(ou l'un de ses proches), nous vous invitons à
vous rapprocher de votre médecin traitant.**

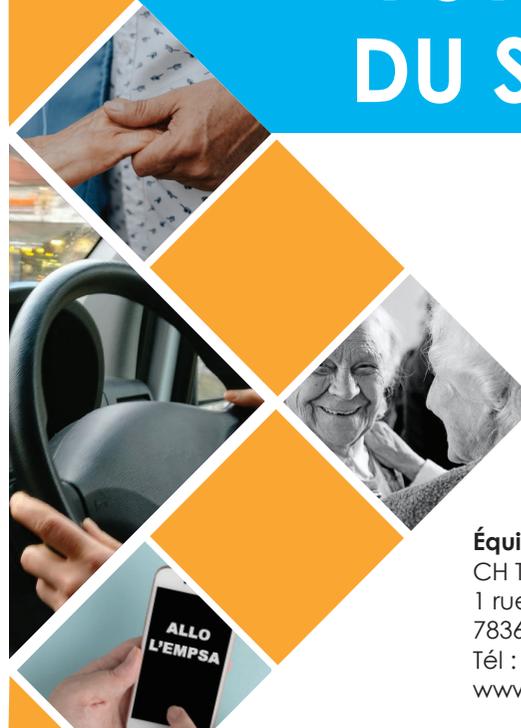


PSYCHIATRIE DE L'ADULTE

TERRITORIAL

ÉQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE DU SUJET ÂGÉ

CHTR - Service Communication - Septembre 2023



Équipe Mobile Psychiatrie du Sujet Âgé (EMPSA)
CH Théophile Roussel
1 rue Philippe Mithouard
78360 MONTESSON
Tél : 01 30 86 44 14 - empsa@th-roussel.fr
www.th-roussel.fr

Auprès de la personne de 60 ans et plus :

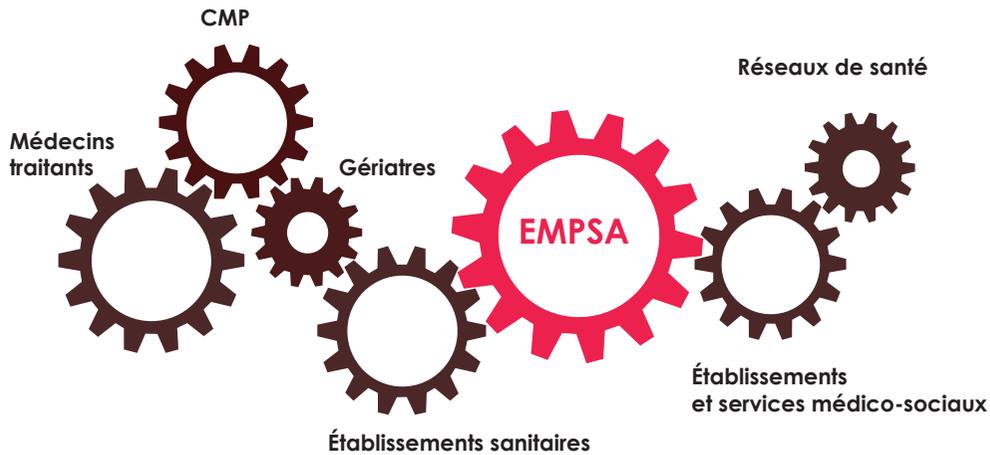
Évaluer - Orienter - Prévenir

- > **Évaluation diagnostique et thérapeutique** pluri professionnelle ;
- > **Favoriser l'entrée** dans un parcours de soins psychiatriques ;
- > **Favoriser le maintien** dans le lieu de vie ou accompagner l'entrée en institution ;
- > **Éviter les passages aux urgences** et les hospitalisations.

Auprès des partenaires :

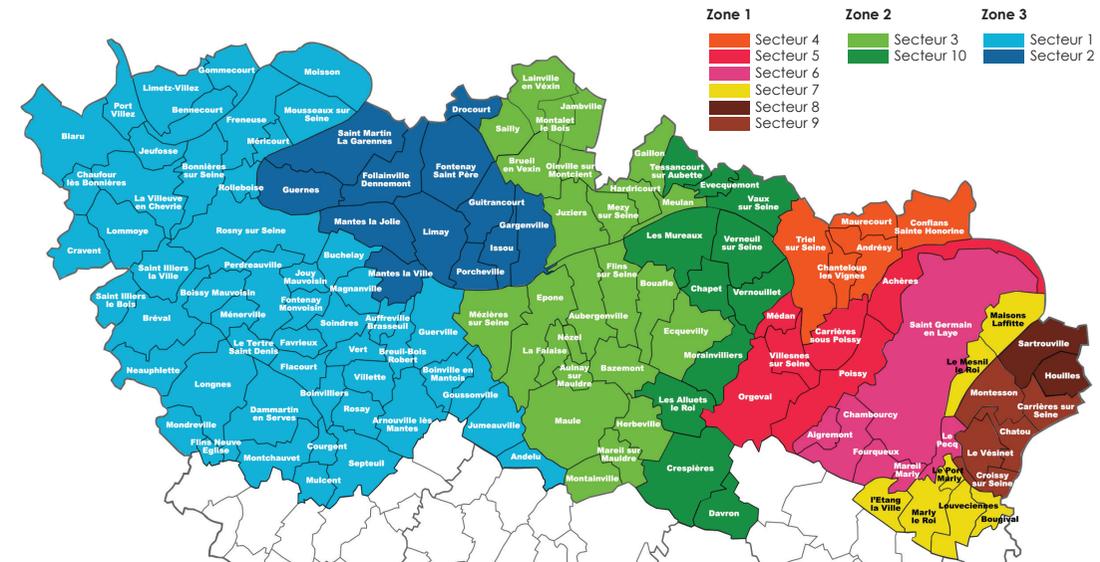
Coordonner - Sensibiliser - Former

- > **Coordination avec le médecin traitant** et articulation avec le réseau de soins.



L'EMPSA couvre les 4 secteurs d'intervention du GHT Yvelines Nord et se déploie sur 3 zones géographiques :

- > Zone 1 - Antenne de Montesson (CHI de Poissy Saint-Germain-en-Laye et du CH Théophile Roussel) - Secteurs 4, 5, 6, 7, 8 et 9
- > Zone 2 - Antenne de Meulan-Les-Mureaux (CHI Meulan-les-Mureaux) - Secteurs 3 et 10
- > Zone 3 - Antenne de Mantes-la-Jolie (CH François Quesnay de Mantes-la-Jolie) - Secteurs 1 et 2



NOS MODALITÉS d'intervention

- > Patient âgé d'au moins 60 ans, non connu ou en rupture de suivi depuis plus d'un an ;
- > Évaluation initiale téléphonique auprès du partenaire demandeur ;
- > Évaluation géro-psycho-geriatrique de la personne et de son environnement dans son lieu de vie ;
- > Propositions de prise en soins en coordination avec les partenaires demandeurs.